

LETTRE D'INFORMATION LICENCES Saison 2025/2026

Parents, joueurs, joueuses,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à votre demande de licence.

- Licence pour les joueurs/joueuses NON licencié(e)s à l'EBS en 2024/2025 : afin de recevoir un mail de la FFF pour réaliser votre demande de licence par Internet, envoyer par mail à 540737@laurafoot.net les éléments suivants :
 - Nom
 - Prénom
 - Genre
 - Date de naissance

- Ville de naissance
- Pays de naissance
- Nationalité
- Licence pour les joueurs/joueuses licencié(e)s à l'EBS en 2024/2025 : le renouvellement se fait de façon dématérialisée par Internet
- 1. Vous allez recevoir un mail de la FFF vous proposant d'effectuer votre licence en ligne. Suivez les étapes relatives à votre demande de licence ou de renouvellement.
- 2. N'oubliez pas de télécharger les pièces jointes qui vous sont demandées le cas échéant : photo récente en couleur, certificat médical... (format jpg ou png).

Permanences

- Mercredi 25 juin de 18h00 à 20h00 à Replonges (pôle culturel)
- Samedi 28 juin de 10h00 à 12h00 à Bâgé
- Mercredi 2 juillet de 18h00 à 20h00 à Feillens
- Samedi 6 septembre de 10h00 à 12h00 à Manziat

Lors des permanences, vous pourrez récupérer votre équipement.

C'est aussi l'occasion de s'équiper pour le reste de la saison ! Venez découvrir les différents articles de la boutique (survêtements, sweats...)

Cotisation 2025/2026

- Pour les catégories U15 à séniores : 220 € ou 205 € si paiement au plus tard le 02/07
- Pour les catégories jusqu'à U13 : 185 € ou 170 € si paiement au plus tard le 02/07
 - ✔ Le tarif réduit n'est pas appliqué pour les paiements en ligne
 - ✓ Déduction de 30 € sur la 2^{ème} licence d'une même famille

La cotisation comprend :

- La licence : frais d'engagement, assurance RC, frais de gestion
- Les charges d'encadrement par des éducateurs diplômés ou en cours de formation, l'accès aux entrainements hebdomadaires par catégories, l'accès aux compétitions
- La fourniture d'un équipement : short, chaussettes, maillot manche courte, et nouveauté 2025 : maillot manche longue
- 10 tickets de tombola (une série par famille) soit 30 € récupérables par la vente de vos tickets

Modalités de règlement

- En ligne au moment de votre inscription
- Par chèque à l'ordre de l'Essor Bresse Saône (possibilité de payer en 3 chèques à remettre en même temps)
- Chèques Vacances ANCV / Coupons Sports ANCV
- Cartes Jeunes 01 (dans la limite de 25 € par joueur et par an)
- PassSports

<u>IMPORTANT</u>: Tout joueur ou joueuse n'ayant pas finalisé sa demande ou son renouvellement de licence, ou régularisé sa cotisation se verra interdire l'accès aux entraînements à partir du 15 septembre 2025 jusqu'à régularisation définitive.